

PROCES VERBAL DE VISITE

Archidiaconé de Leou

DE LA PAROISSE DE

L'AN mil sept cent soixante-^{quatorze} le 28 du mois de ^{juin}
Nous ^{Jean François de la Marche sieur}
^{comte de Leou}

Seigneur M. com de
mairechal

Patron ^{ordinaire}

Justice Royale
les niens

Nous sommes transportés en l'Eglise Paroissiale de ^{plouezal}
^{le dit jour} pour y faire notre Visite suivant notre Mandement
du ^{dit} du mois d ^{avril} de la présente année, envoyé trois
semaines auparavant au sieur Recteur de ladite Paroisse; où étant
arrivé, & ayant fait les Prières & Cérémonies qui s'observent en
pareil cas, nous avons procédé à ladite Visite, ainsi qu'il suit.

Nous avons visité

Le Tabernacle, ^{la portière et même le tabernacle entier}
^{seul tout peint et redoré}

Le Saint Ciboire, ^{en état}

Le grand Autel, ^{en état}

Les Fonts Baptismaux, ^{il y manque une balustrade}

Les Vases des Saintes Huiles, ^{en état}

Les Autels, ^{en état}

Les Confessionnaux, ^{en état}

La Chaire, ^{en état}

La Charpente & Couverture de l'Eglise, ^{en état}

Les Murs, ^{en état}

Décimateurs

M. l'archidiaconé
et M. le recteur

Adresse des Lettres

par le ^{marquis de Leou}

Nombre des Communians

1400 ou 1500.

Recteur M. moyan

Curé M. toquer

Prêtres

M. cadieu

Suite des Prêtres
plus

Les Vitres, *en chat*

Les Images & Tableaux, *en chat*

Les Bancs, *en chat*

Marguilliers ou Trésoriers
sortis de Charge qui n'ont
pas rendu leurs Comptes

Le Cimetiere,

*ils ont tous rendu
leurs comptes*

La Sacristie,

*on y fait les deliberations il y a un
autre lieu destiné a cet usage le bruit
et le tumulte trouble le service divin*

Les Vases sacrés, *une patene a reposer*

Marguilliers en Charge

marqués sur la porte

Les Ornaments,

Le Linge,

Chapelles fondées en titre
de Bénéfices

idem

Les Livres,

Titulaires desd. Chapelles

idem

Les Registres de Baptême,

Patron

idem

Le Tableau des Fondations,

Revenu

idem

Nous avons demandé ensuite que l'on nous représentât les Comptes du Revenu temporel de ladite Eglise, par l'examen duquel il nous a paru qu'elle jouit de

de Revenu fixe , ci.....	800 ^l 1.	f.
sur lequel Revenu le Trésor paie pour l'acquit des Fondations la somme de..	300 ^l 1.	f.

Déduction faite desdites sommes, reste *500th*

Le Compte dudit Trésor, *en et al*

Argent comptant restant audit Trésor. 1100^{ll}

Les Titres & Papiers du Trésor, *ils sont placés dans une armoire humide et ne sont point en ordre*

Inventaire des Titres & Papiers, *il n'y en a point.*

Coffre à trois clefs, *en bois*

Confrairies : *extraitement d'archives*

ordonnance de Monseigneur Joseph François d'Angoulême en date du
30 juii 1765. portant un nouvel ^{article} concernant une armoire pour
y placer les lettres et papiers, et dépendant que les délibérations
fussent faites dans la sacristie n'a point été exécutée; — —

Dont & de ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-verbal, pour servir & valoir ce que de raison, les jour & an ci-dessus, & avons signé. *Jean Pannier ex. L. de la Cour*